



LE MINEUR ET LES AUTORITÉS DE L'ASILE

14 novembre 2022

Inscription gratuite mais obligatoire
forms.gle/qn92V8cSBcsWofbp7



08 h 30 **Accueil**

Appartement décanal

09 h 00 **Allocution d'ouverture**

Mathieu Herondart, conseiller d'État, président de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)

PREMIÈRE TABLE RONDE

09 h 15 **Le mineur : quelle procédure ?**

Modératrice : Delphine Burriez, maître de conférences en droit public, Université Paris Panthéon-Assas

Le mineur non-accompagné et l'accès à la procédure

Léa Jardin, chercheuse en droit public à l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse, chercheuse associée du Centre Thucydide, Université Paris Panthéon-Assas, et de la chaire « enfance et famille », C3RD, Université catholique de Lille

Catherine Delanoë Daoud, avocate au barreau de Paris, coresponsable du pôle mineurs isolés étrangers de l'antenne des mineurs

Le mineur accompagné et la qualification de la procédure

Johan Ankri, chef de la division des affaires juridiques, européennes et internationales, Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)

Fleur Michel, présidente de chambre, Cour nationale du droit d'asile (CNDA)

10 h 30 Débat et pause-café, appartement décanal



SECONDE TABLE RONDE

11 h 00 **Le mineur : quelles persécutions ?**

**Modérateur : Jean-Louis Iten, professeur de droit public,
Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis**

Les craintes personnelles du mineur

Priscillia de Corson, doctorante à l'Université Paris Panthéon-Assas et à l'Université de Poitiers (Laboratoire MIGRINTER), juge-asseur, Cour nationale du droit d'asile (CNDA)

Coralie Capdeboscq, cheffe de la mission Vulnérabilités au sein de la division des affaires juridiques, européennes et internationales, Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)

L'établissement des craintes personnelles du mineur

Brigitte Jeannot, avocate au barreau de Nancy, membre du Syndicat des avocats de France et de l'Association des avocats pour la défense des étrangers

Dominique Brengard, thérapeute familiale, pédopsychiatre consultante pour les Équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP) du Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences, psychiatre émérite des hôpitaux et ancien médecin chef de secteurs en pédopsychiatrie

13 h 00 Débat et cocktail, appartement décanal

Inscription gratuite mais obligatoire
forms.gle/qn92V8cSBcsWofbp7

Pour tout renseignement complémentaire
mineuretasile@gmail.com

CONFÉRENCE OUVERTE À LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS



www.u-paris2.fr